Sourate N° 3 : Âl 'Imrân - La Famille de 'Imrân

(médinoise, nombre de versets : 200, ordre chronologique : 89)

سُورَةُ آل عِمْرَان

Il s'agit d'une sourate médinoise et ses premiers versets jusqu'au vingt-troisième concernent la délégation de Najrân, arrivée à Médine en l'an 9 de l'hégire.[1292]

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ الٓمٓ ﴿١﴾ اللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ ﴿٢﴾ نَزَّلَ عَلَيْكَ الْكِتَٰبَ بِالْحَقِّ مُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهِ وَأَنزَلَ التَّوْرَىٰةَ وَالْإِنجِيلَ ﴿٣﴾ مِن قَبْلُ هُدًى لِّلنَّاسِ وَأَنزَلَ الْفُرْقَانَ ۗ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِ اللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ۗ وَاللَّهُ عَزِيزٌ ذُو انتِقَامٍ ﴿٤﴾ ﴾

Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Alif, Lâm, Mîm. (2). Allah ! Pas de divinité digne d'adoration à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même. (3). Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant ce qui a été révélé avant lui. Et Il fit descendre la Thora et l'Evangile, (4). auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. Ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah auront, certes, un dur châtiment ! Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir. ﴾

La révélation du Coran, confirmateur de ce qui a été révélé avant lui (V1-4)

Comme nous l'avons déjà mentionné lors de l'exégèse du verset du Trône, ce verset (2) contient le nom sublime d'Allah. Au sujet des lettres du début de sourate, nous en avons parlé lors de l'exégèse de la sourate Al-Baqara.

﴿ Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant ce qui a été révélé avant lui. ﴾ Ô Muḥammad ! Allah t'a révélé le Coran, qui est Sa parole révélée. Il confirme les Ecritures saintes révélées avant lui aux Prophètes, qui eux-mêmes prouvent la véracité du Coran. Le Coran confirme ce qui a été annoncé par les Livres précédents, à savoir la prophétie de Muḥammad ﷺ.

[1292] Concernant les mérites de cette sourate, ils ont été mentionnés au début de l'exégèse de la sourate Al-Baqara.

﴿ **Et Il fit descendre la Thora** ﴾ à Mûsâ, fils de 'Imrân ﴿ **et l'Evangile** ﴾ à 'Îsâ, fils de Maryam, ﴿ **auparavant** ﴾, avant le Coran ﴿ **en tant que guide pour les gens** ﴾ à l'époque de la révélation de chaque Livre. ﴿ **Et Il a fait descendre le Discernement** ﴾, le Livre qui distingue le vrai du faux, la guidée de l'égarement, à travers des preuves claires et évidentes.

﴿ **Ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah auront, certes, un dur châtiment !** ﴾, au Jour de la Résurrection. ﴿ **Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir.** ﴾ Allah est Omnipotent et Il punit ceux qui ont mécru et renié Ses signes et Ses Messagers.

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَخْفَىٰ عَلَيْهِ شَيْءٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِى ٱلسَّمَآءِ ﴿٥﴾ هُوَ ٱلَّذِى يُصَوِّرُكُمْ فِى ٱلْأَرْحَامِ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦﴾ ﴾

﴿ **(5). Rien de ce qui se trouve sur Terre ou dans le ciel, vraiment, n'échappe à Allah. (6). C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut. Point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Puissant, le Sage.** ﴾

Rien n'échappe à Allah (V5-6)

﴿ **Rien de ce qui se trouve sur Terre ou dans le ciel, vraiment, n'échappe à Allah.** ﴾ Allah connaît les secrets des cieux et de la Terre et rien n'échappe à Sa science.

﴿ **C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut.** ﴾[1293] Il nous a créés différents, hommes et femmes, beaux ou laids, heureux ou malheureux. ﴿ **Point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Puissant, le Sage** ﴾, nul n'est en droit d'être adoré en dehors de Lui, Sa puissance est infinie et le Jugement Lui appartient. Ce verset fait allusion à 'Îsâ, fils de Maryam, qui n'est autre qu'un Serviteur d'Allah et une créature, qu'il ne convient guère de diviniser.

﴿ هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ مِنْهُ ءَايَٰتٌ مُّحْكَمَٰتٌ هُنَّ أُمُّ ٱلْكِتَٰبِ وَأُخَرُ مُتَشَٰبِهَٰتٌ ۖ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِمْ زَيْغٌ فَيَتَّبِعُونَ مَا تَشَٰبَهَ مِنْهُ ٱبْتِغَآءَ ٱلْفِتْنَةِ وَٱبْتِغَآءَ تَأْوِيلِهِۦ ۗ وَمَا يَعْلَمُ تَأْوِيلَهُۥٓ إِلَّا ٱللَّهُ ۘ وَٱلرَّٰسِخُونَ فِى ٱلْعِلْمِ يَقُولُونَ ءَامَنَّا بِهِۦ كُلٌّ مِّنْ عِندِ رَبِّنَا ۗ وَمَا يَذَّكَّرُ إِلَّآ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٧﴾ رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً ۚ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْوَهَّابُ ﴿٨﴾ رَبَّنَآ إِنَّكَ جَامِعُ ٱلنَّاسِ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُخْلِفُ ٱلْمِيعَادَ ﴿٩﴾ ﴾

[1293] Voir aussi S39 V6.

﴾ (7). C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre ; il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à diverses interprétations. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons ; tout provient de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. (8). « Seigneur ! Ne fais pas dévier nos cœurs après que Tu nous as guidés et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand-Donateur ! (9). Seigneur ! C'est Toi qui rassembleras les gens un jour au sujet duquel il n'y a aucun doute ; Allah, vraiment, ne manque jamais à Sa promesse. » ﴿

Versets ambigus et versets clairs (V7)

Le Très-Haut nous indique ici que le Coran contient des versets clairs et d'autres plus équivoques dont le sens peut sembler confus et mettre certaines personnes dans la confusion. Celui qui interprète les versets clairs en se basant sur les versets ambigus s'égare.

En parlant des versets clairs, Allah dit : ﴾ **...qui sont la base du Livre** ﴿, ils en constituent le fondement, vers lequel il faut revenir en cas de doute.

Et de l'autre côté, on retrouve ﴾ **d'autres versets qui peuvent prêter à diverses interprétations** ﴿, dans la forme, car dans le fond, leur sens est conforme à celui des versets clairs. Ceci étant, dans la forme, c'est-à-dire par les termes et les structures de phrases employés, ils peuvent être sujets à des interprétations diverses.

D'après certains, les versets clairs sont ceux qui abrogent, ou qui établissent un jugement de licéité ou d'illicéité, ou encore ceux qui prescrivent des obligations ou des interdictions.

Quant aux versets ambigus, il s'agit de ceux qui contiennent des lois abrogées, des paraboles, des serments, ce en quoi il faut croire, mais dont la mise en pratique a été abandonnée. D'autres ont dit qu'il s'agissait des lettres qui débutent certaines sourates.

Selon Muḥammad Ibn Isḥâq Ibn Yasâr, les versets sans équivoque sont ceux qui contiennent des arguments irréfutables révélés par Allah pour affermir les croyants et leur donner des arguments contre leurs adversaires. Ces versets ne peuvent souffrir d'aucune interprétation.

Quant aux versets ambigus, ils ne doivent pas non plus être interprétés de façon diverse, mais par ceux-là, Allah éprouve les serviteurs, tout comme Il les éprouve par le licite et l'illicite. Celui qui détourne ces versets de leur sens et les interprète de façon erronée aura échoué dans l'épreuve. Et ceux-là « **ont au cœur une inclination vers l'égarement** », préférant le faux à la vérité, ils « **mettent l'accent sur les versets à équivoque** », ils se réfèrent à ces versets, qu'ils interprètent à leur façon et délaissent les versets clairs qui prouvent leur égarement, « **cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah** », ils cherchent à égarer les gens et à leur faire croire que leurs pratiques ont une source coranique alors que ce sont des innovations.

Citons l'exemple de chrétiens qui se baseraient sur les versets dans lesquels Allah dit que 'Îsâ est Son verbe et esprit envoyé à Maryam, pour arguer de sa divinité, ignorant les versets clairs tels ceux-ci :

﴿ إِنْ هُوَ إِلَّا عَبْدٌ أَنْعَمْنَا عَلَيْهِ ﴾

« **Il n'était qu'un Serviteur que Nous avions comblé de bienfaits (...).** »[1294]

﴿ إِنَّ مَثَلَ عِيسَىٰ عِندَ اللَّهِ كَمَثَلِ آدَمَ خَلَقَهُ مِن تُرَابٍ ثُمَّ قَالَ لَهُ كُن فَيَكُونُ ﴿٥٩﴾ ﴾

« **Pour Allah, 'Îsâ est comme Âdam qu'Il créa de poussière, puis auquel Il dit : « Sois ! » et il fut.** »[1295]

Ils essayent de « **leur trouver une interprétation** » qui soit conforme à leurs désirs.

'Â'isha rapporte que le Messager d'Allah ﷺ récita ces versets : « **C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre ; il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à diverses interprétations. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque, cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons ; tout provient de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent** », puis, il dit : « **Lorsque vous voyez des gens qui entament des discussions au sujet du Coran, sachez qu'ils sont ceux qu'Allah a désignés ici, prenez-en donc garde !** »[1296]

[1294] S43 V59.
[1295] S3 V59.
[1296] Ahmad (6/48). Al-Bukhârî en rapporte une autre version (*Fath Al-Bârî* 8/57) ainsi que Muslim (4/2053) et Abû Dâwud (5/6).

Comment interpréter les versets équivoques ? (V7-9)

﴿ **Alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah.** ﴾ Il y a divergence concernant l'endroit où il convient de marquer une pause lors de la récitation. Certains ont dit qu'il faut s'arrêter au nom sublime d'Allah, cet avis est entre autres défendu par Ibn Jarîr. De nombreux exégètes ont dit qu'il fallait poursuivre la récitation jusqu'à ﴿ **mais ceux qui sont bien enracinés dans la science** ﴾, car ils sont ceux qui savent et comprennent le message d'Allah. D'après cette lecture donc, il n'y a pas de verset dont la compréhension n'est réservée qu'à Allah. Cet avis est soutenu par de nombreux exégètes et de nombreux spécialistes des fondements de la jurisprudence, qui estiment qu'il n'est pas concevable qu'Allah S'adresse à Ses serviteurs en des termes qu'ils ne comprennent pas. Ibn 'Abbâs ﷺ a dit : « Et je suis de ceux qui sont versés dans la science et qui donc connaissent l'interprétation de ces versets. »[1297]

Le Messager d'Allah ﷺ lui-même avait invoqué Allah en faveur d'Ibn 'Abbâs en ces termes : **« Ô Allah ! Accorde-lui la compréhension de la religion et enseigne-lui l'interprétation [du Coran] ! »**[1298]

Le terme « ta'wîl » (تَأْوِيل) peut revêtir deux sens : réalisation ou interprétation. Si ce terme désigne dans notre verset la réalisation des choses, alors la pause doit être marquée après le nom d'Allah, car seul Lui connaît la réalité des choses, et s'il signifie « interprétation », alors la pause est marquée après ﴿ **ceux qui sont versés dans la science.** ﴾ Et Allah est le plus savant.

Ibn 'Abbâs ﷺ affirme qu'il existe quatre exégèses : l'une que tous doivent comprendre, une autre que les Arabes comprennent de par leur langue, une que seuls les savants comprennent et enfin une que seul Allah connaît.[1299]

Par ailleurs, ﴿ **mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent : « Nous y croyons ; tout provient de notre Seigneur ! »** ﴾, ils croient à tous les versets, y compris ceux qui peuvent être ambigus, car tous sont authentiques et véridiques et tous proviennent du Très-Haut.

﴿ أَفَلَا يَتَدَبَّرُونَ ٱلْقُرْءَانَ ۚ وَلَوْ كَانَ مِنْ عِندِ غَيْرِ ٱللَّهِ لَوَجَدُوا۟ فِيهِ ٱخْتِلَٰفًا كَثِيرًا ﴿٨٢﴾ ﴾

﴿ **Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !** ﴾[1300]

[1297] At-Tabarî (6/203).
[1298] *Fath Al-Bârî* (1/205).
[1299] At-Tabarî (1/57).

﴿ **Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent** ﴾, seuls ceux qui raisonnent comprennent le véritable sens à leur donner.

Nâfi' Ibn Ya'zîd a dit : « Ceux qui sont versés dans la science sont ceux qui sont humbles devant Allah, qui Lui obéissent en toute chose, qui ne sont pas orgueilleux envers ceux qui leur sont supérieurs ni méprisants envers ceux qui leur sont inférieurs. »[1301]

Ils invoquent Allah en disant : ﴿ **« Seigneur ! Ne fais pas dévier nos cœurs après que Tu nous as guidés et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand-Donateur !** ﴾ - « Ne nous égare pas de la voie droite après nous avoir montré le chemin, ne dévie pas nos cœurs comme ceux qui ont des doutes et dont le cœur est rempli de confusion. Raffermis nos pas et permets-nous d'être sans cesse guidés vers la voie de la vérité. Accorde-nous une miséricorde par laquelle Tu renforceras notre foi. »

Parmi les invocations que le Messager d'Allah ﷺ avait l'habitude de dire, Umm Salama rapporte la suivante : « **Ô Toi qui retournes les cœurs, renforce mon cœur sur Ta religion !** » Puis, il récitait : ﴿ **« Seigneur ! Ne fais pas dévier nos cœurs après que Tu nous as guidés et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand-Donateur !** ﴾[1302]

﴿ **Seigneur ! C'est Toi qui rassembleras les gens un jour au sujet duquel il n'y a aucun doute ; Allah, vraiment, ne manque jamais à Sa promesse.** ﴾ Tu es Celui qui rassemblera Ses créatures au Jour de la Résurrection pour les juger et les rétribuer.

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَن تُغْنِىَ عَنْهُمْ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُم مِّنَ ٱللَّهِ شَيْـًٔا ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمْ وَقُودُ ٱلنَّارِ ﴿١٠﴾ كَدَأْبِ ءَالِ فِرْعَوْنَ وَٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا فَأَخَذَهُمُ ٱللَّهُ بِذُنُوبِهِمْ ۗ وَٱللَّهُ شَدِيدُ ٱلْعِقَابِ ﴿١١﴾ ﴾

﴿ **(10). Ceux qui ne croient pas, ni leurs biens ni leurs enfants ne les mettront à l'abri de la punition d'Allah. Ils seront du combustible pour le Feu, (11). comme les gens de Pharaon et ceux qui vécurent avant eux. Ils avaient traité de mensonges Nos preuves. Allah les saisit donc pour leurs péchés. Et Allah est dur en punition.** ﴾

[1300] S4 V82.
[1301] Ibn Al-Mundhir.
[1302] Ibn Abî Hâtim (2/84), At-Tabarî (6/213).

Au Jour de la Résurrection, les biens ne seront d'aucune utilité (V10-11)

Le Très-Haut nous informe que les mécréants, ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et renient Ses Messagers et Ses livres, serviront de combustible à l'Enfer. Ce jour-là, leurs biens et leurs enfants ne pourront pas leur servir à se racheter pour éviter le châtiment d'Allah.

Allah dit aussi :

﴿ يَوْمَ لَا يَنفَعُ ٱلظَّٰلِمِينَ مَعْذِرَتُهُمْ ۖ وَلَهُمُ ٱللَّعْنَةُ وَلَهُمْ سُوٓءُ ٱلدَّارِ ﴿٥٢﴾ ﴾

« ...au jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes, tandis qu'il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure. » [1303]

﴿ فَلَا تُعْجِبْكَ أَمْوَٰلُهُمْ وَلَآ أَوْلَٰدُهُمْ ۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُم بِهَا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَتَزْهَقَ أَنفُسُهُمْ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٥٥﴾ ﴾

« Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut par là que les châtier dans la vie présente, et [les voir] rendre péniblement l'âme en état de mécréance. » [1304]

« Comme les gens de Pharaon et ceux qui vécurent avant eux. Ils avaient traité de mensonges Nos preuves. Allah les saisit donc pour leurs péchés. » C'est-à-dire, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, cité par Ad-Dahhâk, les gens de Pharaon agirent ainsi. D'autres dirent que cela signifie que leur cas est semblable à celui des gens de Pharaon.[1305]

Ainsi, les biens et les enfants des mécréants ne leur serviront à rien, et ils seront anéantis et châtiés, comme l'ont été les gens de Pharaon et ceux qui ont renié les Messagers et leurs messages.

« Et Allah est dur en punition », Il châtie sévèrement les mécréants et nul ne peut Lui échapper, tous Lui sont soumis et s'humilient devant Lui.

[1303] S40 V52.

[1304] S9 V55. Voir aussi S3 V196-197.

[1305] At-Tabarî (6/224), avis partagé par 'Ikrima, Mujâhid, Abû Mâlik, Ad-Dahhâk et d'autres. Ibn Abî Hâtim (2/92).

﴿ قُل لِّلَّذِينَ كَفَرُوا سَتُغْلَبُونَ وَتُحْشَرُونَ إِلَىٰ جَهَنَّمَ ۚ وَبِئْسَ الْمِهَادُ ﴿١٢﴾ قَدْ كَانَ لَكُمْ
آيَةٌ فِي فِئَتَيْنِ الْتَقَتَا ۖ فِئَةٌ تُقَاتِلُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَأُخْرَىٰ كَافِرَةٌ يَرَوْنَهُم مِّثْلَيْهِمْ رَأْيَ
الْعَيْنِ ۚ وَاللَّهُ يُؤَيِّدُ بِنَصْرِهِ مَن يَشَاءُ ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَعِبْرَةً لِّأُولِي الْأَبْصَارِ ﴿١٣﴾ ﴾

﴿ (12). Dis à ceux qui ne croient pas : « Vous serez bientôt vaincus et rassemblés vers l'Enfer. Et quel mauvais refuge ! » (13). Il y eut déjà pour vous un signe dans ces deux troupes qui s'affrontèrent ; l'une combattait dans le sentier d'Allah et l'autre était mécréante. Ces derniers voyaient [les croyants] de leurs propres yeux, deux fois plus nombreux qu'eux. Or Allah secourt qui Il veut de Son aide. Voilà bien là une leçon pour les doués de clairvoyance ! ﴾

Allah annonce aux mécréants qu'ils seront vaincus (V12-13)

Allah ordonne à Muḥammad ﷺ de dire aux mécréants : ﴿ **« Vous serez bientôt vaincus et rassemblés vers l'Enfer. Et quel mauvais refuge ! »** ﴾ C'est-à-dire : « Vous serez vaincus dans ce bas-monde et rassemblés vers l'Enfer au Jour de la Résurrection. » 'Âṣim Ibn 'Umar Ibn Qatâda rapporte qu'après la victoire des musulmans à Badr, une fois rentré à Médine, le Prophète ﷺ rassembla les juifs à l'endroit du marché des Banû Qaynuqâ' et leur dit : **« Ô juifs ! Croyez avant que ne vous arrive ce qui est arrivé aux Quraychites ! »** Ils répondirent : « Ne sois pas trompé parce que tu as tué quelques Quraychites non initiés au combat ! Par Allah, si tu nous combats, tu sauras à qui tu as affaire et à quel point tu n'as jamais rencontré de gens comme nous ! »

C'est alors qu'Allah révéla le verset : ﴿ **Dis à ceux qui ne croient pas : « Vous serez bientôt vaincus et rassemblés vers l'Enfer. Et quel mauvais refuge ! » Il y eut déjà pour vous un signe dans ces deux troupes qui s'affrontèrent ; l'une combattait dans le sentier d'Allah et l'autre était mécréante. Ces derniers voyaient [les croyants] de leurs propres yeux, deux fois plus nombreux qu'eux. Or Allah secourt qui Il veut de Son aide. Voilà bien là une leçon pour les doués de clairvoyance !** ﴾ [1306]

﴿ **Il y eut déjà pour vous un signe dans ces deux troupes qui s'affrontèrent ; l'une combattait dans le sentier d'Allah et l'autre était mécréante.** ﴾ Il s'agit de l'armée des musulmans contre celle des polythéistes de Quraysh, lors de la bataille de Badr. Les polythéistes voyaient les musulmans deux fois plus

---

[1306] Rapporté par Muḥammad Ibn Isḥâq Ibn Yasâr.

nombreux qu'eux, et cette illusion eut une grande incidence sur la victoire des musulmans.

D'autres exégètes expliquèrent toutefois que le verset a le sens inverse, c'est-à-dire que ce sont les musulmans qui voyaient leurs ennemis deux fois plus nombreux. En effet, le jour de la bataille, les polythéistes missionnèrent 'Umar Ibn Sa'd afin qu'il espionne les musulmans et évaluent leur nombre. Il estima leur nombre à trois cents et ils étaient trois cent quatorze.

Plus tard, Allah les assista par mille anges. Quant aux polythéistes, ils étaient environ mille.

'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ rapporte : « Lorsque nous vîmes les polythéistes, nous pensâmes d'abord qu'ils étaient deux fois plus nombreux, mais en y regardant de plus près, nous vîmes que leur effectif était identique au nôtre. Tel est le sens de la parole d'Allah :

﴿ وَإِذْ يُرِيكُمُوهُمْ إِذِ ٱلْتَقَيْتُمْ فِىٓ أَعْيُنِكُمْ قَلِيلًا وَيُقَلِّلُكُمْ فِىٓ أَعْيُنِهِمْ ﴾

« Et aussi, au moment de la rencontre, Il vous les fit apparaître moins nombreux qu'ils étaient, de même qu'Il vous faisait paraître à leurs yeux peu nombreux (...). » [1307]

Ainsi, nous pouvons nous demander comment concilier ce verset avec celui que nous étudions. Le fait est qu'il s'agit de deux miracles différents. En effet, Allah fit paraître les ennemis deux fois plus nombreux que les musulmans aux yeux de ces derniers afin qu'ils s'en remettent totalement à Allah et implorent Son secours. Et Il fit voir les musulmans deux fois plus nombreux que les polythéistes aux yeux de ces derniers afin de leur inspirer de la crainte et de la terreur. Ceci est ce qui est indiqué par notre verset.

Quant au verset 144 de la sourate 8, il nous indique qu'au moment où les adversaires se rencontrèrent, Allah fit paraître les uns et les autres moins nombreux qu'ils ne l'étaient, afin que le combat puisse débuter.

﴿ لِيَقْضِىَ ٱللَّهُ أَمْرًا كَانَ مَفْعُولًا ﴾

« (...) afin qu'Allah parachève un ordre qui devait être exécuté. (...) » [1308]

Ceci, afin de séparer le vrai du faux, de faire triompher la foi de la mécréance, **« Or Allah secourt qui Il veut de Son aide. Voilà bien là une leçon pour les doués de clairvoyance ! »**

[1307] S8 V44. At-Tabarî (6/234).
[1308] S8 V44.

﴿ زُيِّنَ لِلنَّاسِ حُبُّ الشَّهَوَاتِ مِنَ النِّسَاءِ وَالْبَنِينَ وَالْقَنَاطِيرِ الْمُقَنطَرَةِ مِنَ الذَّهَبِ وَالْفِضَّةِ وَالْخَيْلِ الْمُسَوَّمَةِ وَالْأَنْعَامِ وَالْحَرْثِ ذَٰلِكَ مَتَاعُ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَاللَّهُ عِندَهُ حُسْنُ الْمَآبِ (١٤) قُلْ أَؤُنَبِّئُكُم بِخَيْرٍ مِّن ذَٰلِكُمْ لِلَّذِينَ اتَّقَوْا عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَأَزْوَاجٌ مُّطَهَّرَةٌ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِالْعِبَادِ (١٥) ﴾

(14). On a enjolivé aux yeux des gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs, tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est auprès d'Allah que se fait le meilleur retour. (15). Dis : « Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela ? Pour les pieux ; il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah. » Et Allah est Clairvoyant au sujet de Ses serviteurs.

Le caractère éphémère de la vie d'ici-bas (V14)

Allah fait ici allusion aux plaisirs de ce bas-monde, à savoir les femmes et les enfants. Et certes la tentation induite par les femmes est la plus forte de ce bas-monde. Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce propos : **« Je n'ai laissé de tentation plus forte pour les hommes que les femmes. »**[1309]

Toutefois, si l'homme recherche la femme pour se marier et obtenir une descendance, c'est là un acte recommandé. Le Prophète ﷺ a en effet dit : **« Ce bas-monde est objet de jouissance éphémère, et la meilleure de ses jouissances est la femme pieuse ; lorsque son mari la regarde, cela le réjouit, lorsqu'il lui donne un ordre, elle lui obéit et lorsqu'il s'absente, elle protège son honneur et ses biens. »**[1310]

Il a dit aussi : **« Les femmes et le parfum me sont chers, et la prunelle de mes yeux est la prière. »**[1311]

Le verset que nous étudions fait référence au fait de rechercher des femmes et une progéniture pour s'en vanter ou par orgueil. Quant au fait de les rechercher dans le but de multiplier le nombre d'adorateurs d'Allah

---

[1309] *Fath Al-Bârî* (9/41).
[1310] Muslim (2/1090).
[1311] An-Nasâ'î (5/280).

et d'agrandir la communauté, ceci est un noble but, agréé par l'islam. Le Messager d'Allah ﷺ a d'ailleurs dit : « **Épousez les femmes affectueuses et fécondes, afin que ma communauté dépasse les autres au Jour de la Résurrection ! »**[1312]

Il en est de même des biens ; si l'Homme les amasse dans le seul but d'obtenir une richesse et de s'en targuer auprès des autres, ceci est blâmable, mais s'il les amasse pour les dépenser dans la voie d'Allah, ou pour dépenser pour ses proches, par obéissance à Allah, ceci est louable.

Allah mentionne aussi les chevaux, que les hommes souhaitent posséder pour être utilisés comme montures lors du combat dans la voie d'Allah et ils en recevront une récompense. Parfois, les hommes les possèdent par simple vanité ou même pour nuire aux musulmans, auxquels cas ces chevaux seront source de punition pour leurs propriétaires. Enfin, certains les élèvent pour leur subsistance ou pour les reproduire, sans oublier de donner l'aumône sur ceux-ci, et il n'y a pas de mal à cela.

Le terme « musawwama » (مُسَوَّمَة) désigne, d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما, des chevaux bien constitués, élevés en plein air.[1313]

Selon Makhûl, il s'agit de chevaux aux pattes et au front blancs.[1314]

Puis, Allah parle du ﴿ **bétail** ﴾, c'est-à-dire les bêtes de somme et des ﴿ **champs** ﴾, des terres que les hommes cultivent.

Mais tous ces biens sont éphémères, ﴿ **alors que c'est près d'Allah que se fait le meilleur retour.** ﴾

La récompense réservée aux pieux est meilleure que les plaisirs de ce bas-monde (V15)

﴿ **Dis : « Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela ?... »** ﴾ - « Ô Muhammad, dis-leur : "Vous indiquerai-je ce qui est meilleur que tous les plaisirs et tous les bienfaits que les hommes désirent ici-bas ?" » - ﴿ **Pour les pieux, il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah.** ﴾, Il y a des jardins que parcourent des ruisseaux de miel, de lait pur, de vin, d'eau et d'autres encore que l'esprit humain ne connaît pas. Ils y demeureront pour toujours, et y auront des

---

[1312] Ibn Hibban (6/134).

[1313] At-Tabarî (6/252). Cette exégèse est aussi attribuée à Mujâhid, 'Ikrima, Sa'îd Ibn Jubayr, 'Abdu-r-Rahmân Ibn 'Abdi-l-Lâh Ibn Abzâ, As-Suddî, Ar-Rabî' Ibn Anas et Abû Sinân. (Ibn Abî Hâtim 2/123/125).

[1314] Ibn Abî Hâtim (2/127).

épouses purifiées de tout ce qui touche les femmes comme mal sur Terre et comme impureté (telles que les menstrues, etc.). Ces pieux obtiendront la satisfaction de leur Seigneur et ne connaîtront jamais Sa colère.

﴿ **Et Allah est Clairvoyant au sujet de Ses serviteurs.** ﴾ Il connaît parfaitement Ses serviteurs et leurs œuvres et donne à chacun la récompense qui lui incombe.

﴿ ٱلَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَآ إِنَّنَآ ءَامَنَّا فَٱغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ ﴿١٦﴾ ٱلصَّٰبِرِينَ وَٱلصَّٰدِقِينَ وَٱلْقَٰنِتِينَ وَٱلْمُنفِقِينَ وَٱلْمُسْتَغْفِرِينَ بِٱلْأَسْحَارِ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ **(16). qui disent : « Ô notre Seigneur, nous avons cru, pardonne-nous donc nos péchés, et protège-nous du châtiment du Feu ! » (17). Ce sont les endurants, les véridiques, les obéissants, ceux qui dépensent [dans le sentier d'Allah] et ceux qui implorent pardon juste avant l'aube.** ﴾

Qui sont les gens pieux ? (V16-17)

Allah décrit ici les gens pieux ; ils sont ceux qui disent : ﴿ **Nous avons cru** ﴾, en Allah, en Son Livre et Son Messager, ceux qui implorent le pardon d'Allah et espèrent l'obtenir par Sa grâce et Sa miséricorde pour leur foi en Lui. Ils demandent à Allah de les préserver de Son châtiment et sont patients, tant dans l'obéissance à Allah que pour s'abstenir de Lui désobéir et de transgresser Ses interdits. Ils sont véridiques dans leur foi, si bien que leurs actes témoignent de cette foi.

Ils sont ﴿ **les obéissants** ﴾, ceux qui obéissent à Allah et Lui sont soumis, ﴿ **ceux qui dépensent [dans le sentier d'Allah]** ﴾, qui donnent l'aumône aux proches et aux nécessiteux, pour la face d'Allah, ﴿ **et ceux qui implorent pardon juste avant l'aube.** ﴾ Cette dernière parole montre qu'il est recommandé d'implorer le pardon d'Allah à la fin de la nuit. On rapporte d'ailleurs que lorsque Ya'qûb dit qu'il allait implorer le pardon d'Allah pour ses fils, il le fit dans la dernière partie de la nuit.

Le Messager d'Allah ﷺ a également dit : « **Allah, béni et exalté, descend chaque nuit au ciel de ce bas-monde lors du dernier tiers de la nuit. Il dit : "Y a-t-il quelqu'un qui a une requête à me faire, afin que J'y accède ? Y a-t-il quelqu'un qui M'invoque afin que Je l'exauce ? Y a-t-il quelqu'un qui implore Mon pardon, afin que Je lui pardonne ?" »**[1315]

[1315] *Fatḥ Al-Bârî* (11/133), Muslim (1/521), Abû Dâwud (2/77), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/471), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/123), Ibn Mâjah (1/435) et Aḥmad (2/487).

Il est également rapporté que 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Umar ﷺ veillait la nuit en prière et qu'il demandait à son esclave Nâfi' si l'aube était proche. S'il lui répondait par l'affirmative, il commençait alors à implorer le pardon d'Allah jusqu'à l'aube.[1316]

﴿ شَهِدَ ٱللَّهُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَأُو۟لُوا۟ ٱلْعِلْمِ قَآئِمًۢا بِٱلْقِسْطِ ۚ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٨﴾ إِنَّ ٱلدِّينَ عِندَ ٱللَّهِ ٱلْإِسْلَٰمُ ۗ وَمَا ٱخْتَلَفَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ إِلَّا مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ بَغْيًۢا بَيْنَهُمْ ۗ وَمَن يَكْفُرْ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ فَإِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿١٩﴾ فَإِنْ حَآجُّوكَ فَقُلْ أَسْلَمْتُ وَجْهِىَ لِلَّهِ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِ ۗ وَقُل لِّلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْأُمِّيِّـۧنَ ءَأَسْلَمْتُمْ ۚ فَإِنْ أَسْلَمُوا۟ فَقَدِ ٱهْتَدَوا۟ ۖ وَّإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ ۗ وَٱللَّهُ بَصِيرٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ (18). Allah atteste, et aussi les anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Puissant, le Sage ! (19). Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par inimitié, qu'après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte ! (20). S'ils te contredisent, dis-leur : « Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi ! » Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés : « Avez-vous embrassé l'islam ? » S'ils s'y sont soumis, ils sont bien guidés. Mais s'ils tournent le dos, alors ton devoir n'est que de transmettre [le message]. Et Allah est Clairvoyant en ce qui concerne Ses serviteurs. ﴾

L'attestation de foi monothéiste (V18)

Le Très-Haut atteste, et Il est le meilleur des témoins, le plus Juste, Celui dont le témoignage nous dispense de tout autre, **﴿ qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration à part Lui. ﴾** Il est le seul qui mérite l'adoration, toutes les créatures se soumettent à Lui et ne peuvent se passer de Lui, tandis que Lui ne dépend de personne.

Puis, Il joint à Son propre témoignage celui des anges et des gens doués de science, ce qui met à l'honneur leur rang et leur mérite.

﴿ Le Mainteneur de la justice ﴾, Sa justice est continuelle et s'exprime en toute chose.

[1316] Ibn Abî Hâtim (2/145).

﴿ **Point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Puissant, le Sage !** ﴾, à titre d'emphase, l'attestation de foi est répétée ici. Allah est le Puissant, Il a pouvoir sur toute chose, et est le Sage, dans Ses paroles, Ses actes et le destin qu'Il décrète pour Ses créatures.

L'islam est la seule religion agréée (depuis son avènement) (V19-20)

﴿ **Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'islam.** ﴾ Allah nous informe que la seule religion agréée par Lui est celle de la soumission (islâm), et celle-ci consiste à obéir à Ses messages, transmis par Ses Messagers, dont le dernier est Muḥammad ﷺ. Après l'avènement de ce dernier, il n'est plus possible de suivre une autre religion que celle de Muḥammad ﷺ, car c'est la seule acceptée par Allah.

Il dit aussi :

﴿ وَمَن يَبْتَغِ غَيْرَ ٱلْإِسْلَٰمِ دِينًا فَلَن يُقْبَلَ مِنْهُ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٨٥﴾ ﴾

﴿ **Et quiconque désire une religion autre que l'islam ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.** ﴾ [1317]

﴿ **Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par inimitié, qu'après avoir reçu la science.** ﴾ Le Très-Haut nous indique ensuite que ceux qui avaient reçu le Livre ne se sont disputés qu'après que la preuve leur fut établie, par le biais de l'envoi des Messagers et de la révélation des Livres. La raison de cette rébellion ne fut autre que leur inimitié, leur haine et leur jalousie les uns envers les autres, les poussant à s'opposer les uns aux autres, même si ces derniers avaient raison.

﴿ **Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte !** ﴾ Celui qui renie Allah et refuse de se soumettre au contenu de Ses Livres doit savoir qu'Allah lui demandera d'en rendre compte et le châtiera.

﴿ **S'ils te contredisent, dis-leur : « Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi ! »** ﴾ - « Ô Muḥammad ! S'ils cherchent à discuter avec toi et à te contredire au sujet du monothéisme, dis-leur que tu voues à Allah un culte pur et que tu ne Lui attribues aucun associé ni égal. »

Ce verset est similaire au suivant :

﴿ قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ﴾

[1317] S3 V85.

« Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à Allah, moi et ceux qui me suivent (...). » » [1318]

L'islam est la religion de tous les Prophètes et Muḥammad ﷺ a été envoyé à l'humanité tout entière (V20)

Allah ordonne à Son Messager Muḥammad ﷺ d'appeler les gens du Livre ainsi que les polythéistes (décrits ici comme les illettrés) à Sa religion et à Son message : **« Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés : « Avez-vous embrassé l'islam ? » S'ils s'y sont soumis, ils sont bien guidés. Mais s'ils tournent le dos, alors ton devoir n'est que de transmettre [le message]. »** S'ils s'y refusent, alors c'est à Allah qu'il incombe de les juger et ils retourneront tous à Lui. Il est le Sage, Il guide et égare qui Il veut, de par Son infinie sagesse. **« Et Allah est Clairvoyant en ce qui concerne Ses serviteurs »**. Il est leur Créateur, Il sait qui mérite d'être guidé et qui ne le mérite pas :

﴿ لَا يُسْـَٔلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْـَٔلُونَ ﴿٢٣﴾ ﴾

« Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre des comptes. » [1319]

Ce verset montre que le Prophète ﷺ a été envoyé à toute l'humanité et que son message est universel. Ailleurs dans le Coran, Allah dit aussi :

﴿ قُلْ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ﴾

« Dis : « Ô gens ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah (...) ! » » [1320]

Il est aussi rapporté, dans les recueils d'Al-Bukhârî et Muslim notamment, que le Prophète ﷺ avait envoyé des lettres aux souverains de la Terre, qu'ils soient arabes ou non, qu'ils fassent partie des gens du Livre ou non, afin de les inviter à se soumettre à leur Seigneur et à accepter Son message.

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Par Celui qui détient mon âme dans Sa main, tout juif ou chrétien qui aura entendu parler de moi sans croire en ce avec quoi j'ai été envoyé fera partie des gens de l'Enfer ! »** [1321]

Il a dit aussi : **« Chaque Prophète était envoyé à son peuple, quant à moi, j'ai été envoyé à l'ensemble des hommes. »** [1322]

[1318] S12 V108.
[1319] S21 V23.
[1320] S7 V158. Voir aussi S25 V1.
[1321] Muslim (1/134).

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَكْفُرُونَ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ وَيَقْتُلُونَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ بِغَيْرِ حَقٍّ وَيَقْتُلُونَ ٱلَّذِينَ يَأْمُرُونَ بِٱلْقِسْطِ مِنَ ٱلنَّاسِ فَبَشِّرْهُم بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٢١﴾ أُو۟لَـٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ حَبِطَتْ أَعْمَـٰلُهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا وَٱلْـَٔاخِرَةِ وَمَا لَهُم مِّن نَّـٰصِرِينَ ﴿٢٢﴾ ﴾

﴿ (21). Ceux qui mécroient aux signes d'Allah, tuent sans droit les Prophètes et tuent les gens qui commandent la justice, annonce-leur un châtiment douloureux. (22). Ce sont eux dont les œuvres sont devenues vaines, ici-bas comme dans l'au-delà. Et pour eux, pas de secoureurs ! ﴾

Les juifs ont mécru et tué les Prophètes d'Allah (V21-22)

Allah reproche aux gens du Livre de n'avoir pas cru en Ses signes et de s'être détournés de la vérité par orgueil. Il les blâme également pour avoir tué Ses Prophètes, dont le seul crime - à leurs yeux - était de les appeler à la vérité.

Ils ﴿ **tuent sans droit les Prophètes et tuent les gens qui commandent la justice** ﴾ et ceci est le summum de l'orgueil, comme l'a dit le Prophète ﷺ : « **L'orgueil, c'est de refuser la vérité et de mépriser les gens.** »[1323]

Pour prix de cela, Allah les humilie dans cette vie et leur fera subir un douloureux châtiment dans l'au-delà : ﴿ **...annonce-leur un châtiment douloureux** ﴾, c'est-à-dire douloureux et humiliant, ﴿ **ce sont eux dont les œuvres sont devenues vaines, ici-bas comme dans l'au-delà. Et pour eux, pas de secoureurs !** ﴾

﴿ أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ نَصِيبًا مِّنَ ٱلْكِتَـٰبِ يُدْعَوْنَ إِلَىٰ كِتَـٰبِ ٱللَّهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ وَهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٣﴾ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ قَالُوا۟ لَن تَمَسَّنَا ٱلنَّارُ إِلَّآ أَيَّامًا مَّعْدُودَٰتٍ ۖ وَغَرَّهُمْ فِى دِينِهِم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٢٤﴾ فَكَيْفَ إِذَا جَمَعْنَـٰهُمْ لِيَوْمٍ لَّا رَيْبَ فِيهِ ۖ وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ (23). N'as-tu pas vu ceux qui ont reçu une part du Livre, et qui sont maintenant invités au Livre d'Allah pour trancher leurs différends ; un groupe d'entre eux tourne le dos et se détourne ! (24). C'est parce qu'ils disent : « Le Feu ne nous touchera que pour un nombre de jours déterminés. » Et leurs mensonges les induisent en erreur à propos de la religion. (25). Qu'en sera-t-il d'eux, quand Nous les aurons rassemblés, en un jour au sujet duquel

---

[1322] Muslim (1/370), Al-Bukhârî (335).
[1323] Muslim (1/93).

il n'y a nul doute, lorsque chaque âme sera pleinement rétribuée en fonction de ce qu'elle aura acquis ? Et ils ne seront point lésés. ﴾

Le reproche adressé aux gens du Livre parce qu'ils ne jugent pas selon le Livre d'Allah (V23-25)

Allah blâme les juifs et chrétiens qui prétendent être attachés à leurs Livres, mais qui pourtant n'en appliquent pas les commandements, surtout celui selon lequel ils doivent suivre le Prophète Muḥammad ﷺ.

Ils prétendaient n'avoir à subir le châtiment du Feu « que » sept jours, à raison d'un jour pour chaque millénaire passé sur Terre et se sont donc obstinés dans leur voie. ﴿ **C'est parce qu'ils disent : « Le Feu ne nous touchera que pour un nombre de jours déterminés. » Et leurs mensonges les induisent en erreur à propos de la religion.** ﴾

Allah les menace en disant : ﴿ **Qu'en sera-t-il d'eux, quand Nous les aurons rassemblés, en un jour au sujet duquel il n'y a nul doute, lorsque chaque âme sera pleinement rétribuée en fonction de ce qu'elle aura acquis ?** ﴾ Quel sera leur sort pour avoir renié les Messagers et avoir tué les Prophètes d'Allah ainsi que leurs savants qui n'eurent pour seul « tort » que de les appeler à la vérité ? Qu'en sera-t-il d'eux au Jour de la Résurrection ? Le jour où personne ne sera lésé…

﴿ قُلِ ٱللَّهُمَّ مَٰلِكَ ٱلْمُلْكِ تُؤْتِى ٱلْمُلْكَ مَن تَشَآءُ وَتَنزِعُ ٱلْمُلْكَ مِمَّن تَشَآءُ وَتُعِزُّ مَن تَشَآءُ وَتُذِلُّ مَن تَشَآءُ ۖ بِيَدِكَ ٱلْخَيْرُ ۖ إِنَّكَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٦﴾ تُولِجُ ٱلَّيْلَ فِى ٱلنَّهَارِ وَتُولِجُ ٱلنَّهَارَ فِى ٱلَّيْلِ ۖ وَتُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَتُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ ۖ وَتَرْزُقُ مَن تَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٢٧﴾ ﴾

﴿ (26). Dis : « Ô Allah, Maître de l'autorité absolue ! Tu donnes le pouvoir à qui Tu veux, et Tu arraches le pouvoir à qui Tu veux. Tu élèves qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est dans Ta main et Tu es Omnipotent. (27). Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit, Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant. Et Tu accordes attribution à qui Tu veux, sans compter. » ﴾

Les hommes doivent être reconnaissants envers leur Seigneur (V26-27)

Le Très-Haut dit à Son Messager Muḥammad ﷺ de Le louer en reconnaissant Sa souveraineté suprême : ﴿ **Dis : « Ô Allah, Maître de l'autorité absolue… »** ﴾, c'est-à-dire : « A Toi toute la royauté », ﴿ **…Tu donnes le**

pouvoir à qui Tu veux, et Tu arraches le pouvoir à qui Tu veux. Tu élèves qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux… » - « Tu es Celui qui attribue et Celui qui refuse, et pour qu'une chose ait lieu, il faut que Tu l'aies voulue. »

Allah exhorte ici les croyants à rendre grâce à Allah pour les bienfaits qu'Il a accordés à Muḥammad ﷺ, mais aussi à la communauté tout entière. En effet, Il a retiré la prophétie aux Fils d'Isrâ'îl pour l'accorder à ce Prophète arabe, de la tribu de Quraysh, de La Mecque, illettré, qu'Il a dépêché comme dernier Prophète envoyé à l'ensemble des hommes et des djinns. Allah l'a doté de l'ensemble des vertus et lui a accordé de Sa connaissance ce qu'Il n'avait accordé à nul autre que lui. Il lui a révélé des sciences exclusives, notamment concernant l'au-delà, Il a permis à Sa religion de triompher et de se propager et à Sa législation de dominer.

Allah est le Maître de Sa création et Il dispose de celle-ci comme bon Lui semble, en accord avec Sa sagesse infinie. Il est libre de choisir qui Il veut pour être Son Messager :

﴿ ٱللَّهُ أَعۡلَمُ حَيۡثُ يَجۡعَلُ رِسَالَتَهُۥ ﴾

« **(…) Allah sait mieux où placer Son message. (…)** »[1324]

« **Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et Tu fais pénétrer le jour dans la nuit** », ceci fait référence aux saisons : durant le printemps et l'été, Allah allonge le jour et le fait pénétrer dans la nuit qui devient ainsi plus courte, et vice versa en automne et en hiver. « **Tu fais sortir le vivant du mort, et Tu fais sortir le mort du vivant** », ainsi Allah fait pousser une plante à partir d'une graine, Il fait pousser le palmier à partir du noyau de datte, qui elle-même est extraite du palmier, tout comme il extrait de l'œuf la poule qui elle-même provient d'un œuf. Et Il fait sortir le croyant du mécréant et le mécréant du croyant.

« **Et Tu accordes attribution à qui Tu veux, sans compter.** » » Tu fais bonne attribution à certains tandis que Tu en prives d'autres, tout ceci d'après Ton infinie sagesse et Ta justice.

﴿ لَا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَلَيۡسَ مِنَ ٱللَّهِ فِي شَيۡءٍ إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفۡسَهُۥۗ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلۡمَصِيرُ ٢٨ ﴾

« **(28). Que les croyants ne prennent pas pour alliés des infidèles, au lieu des croyants. Quiconque le fait aura rompu l'alliance avec Allah, à moins que**

[1324] S6 V124. Voir aussi S17 V21.

vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah (que se fera) le retour. ﴾

Allah interdit ici à Ses serviteurs de s'allier aux infidèles au lieu de s'allier aux croyants et celui qui s'allie à eux aura désobéi à Allah. Allah dit aussi :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَقَدْ كَفَرُواْ بِمَا جَآءَكُم مِّنَ ٱلْحَقِّ يُخْرِجُونَ ٱلرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ رَبِّكُمْ إِن كُنتُمْ خَرَجْتُمْ جِهَٰدًا فِى سَبِيلِى وَٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِى تُسِرُّونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَأَنَا۠ أَعْلَمُ بِمَآ أَخْفَيْتُمْ وَمَآ أَعْلَنتُمْ وَمَن يَفْعَلْهُ مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ ﴿١﴾ ﴾

﴿ Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, vous leur offrez l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez ? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier. ﴾ [1325]

Il dit également :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ أَتُرِيدُونَ أَن تَجْعَلُواْ لِلَّهِ عَلَيْكُمْ سُلْطَٰنًا مُّبِينًا ﴿١٤٤﴾ ﴾

﴿ Ô croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous ? ﴾ [1326]

Et :

﴿ ۞ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ ۘ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ ﴾

﴿ Ô croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés devient un des leurs. (...) ﴾ [1327]

[1325] S60 V1.
[1326] S4 V144.

Puis, Allah émet une exception : ﴿ **...à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux** ﴾, c'est-à-dire : « Sauf si vous craignez les mécréants, » dans certaines régions, dans ce cas il vous est permis de leur témoigner de l'amitié en apparence, mais pas en vous-mêmes.

Abû Ad-Dardâ' a dit : « Nous souriions devant certains alors que nous les maudissions dans nos cœurs. »[1328]

﴿ **Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah (que se fera) le retour.** ﴾ Allah nous met en garde contre Sa punition et le châtiment qu'Il réserve à qui s'oppose à Lui. Le retour se fera vers Lui et la rétribution Lui revient.

﴿ قُلْ إِن تُخْفُوا۟ مَا فِى صُدُورِكُمْ أَوْ تُبْدُوهُ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ ۗ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٩﴾ يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ مِنْ خَيْرٍ مُّحْضَرًا وَمَا عَمِلَتْ مِن سُوٓءٍ تَوَدُّ لَوْ أَنَّ بَيْنَهَا وَبَيْنَهُۥٓ أَمَدًۢا بَعِيدًا ۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفْسَهُۥ ۗ وَٱللَّهُ رَءُوفٌۢ بِٱلْعِبَادِ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ **(29). Dis : « Que vous cachiez ce qui est dans vos poitrines ou bien que vous le divulguiez, Allah le sait. Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Et Allah est Omnipotent. » (30). Le jour où chaque âme se trouvera confrontée à ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal, elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance ! Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Allah est Compatissant envers les serviteurs.** ﴾

Allah connaît le contenu des poitrines (V29-30)

Allah rappelle à Ses serviteurs qu'Il connaît ce qui est apparent, mais aussi ce qui est caché et ce que renferment leurs poitrines. Rien ne Lui échappe, Sa science embrasse toute chose. ﴿ **Et Allah est Omnipotent** ﴾, par cela Allah exhorte Ses serviteurs à Le craindre, Lui qui a pouvoir sur tout. Il les invite à ne pas tomber dans la transgression, car Il sait tout ce qu'ils font et Il a le pouvoir de les châtier.

﴿ **Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal** ﴾, il s'agit du Jour de la Résurrection, au

---

[1327] S5 V51.
[1328] *Fath Al-Bârî* (10/544).

cours duquel toutes les œuvres des serviteurs seront présentées. L'Homme se réjouira de ses bonnes œuvres et sera attristé de ses mauvaises œuvres, souhaitant les éloigner au maximum de lui.

﴿ حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَنَا قَالَ يَٰلَيۡتَ بَيۡنِي وَبَيۡنَكَ بُعۡدَ ٱلۡمَشۡرِقَيۡنِ فَبِئۡسَ ٱلۡقَرِينُ ٣٨ ﴾

﴿ Lorsqu'il vient à Nous, il dira [à son diable] : « Hélas ! Que n'y a-t-il entre toi et moi la distance entre les deux orients ! Quel mauvais compagnon ! ﴾ [1329]

Puis, Allah suscite la crainte de Ses serviteurs en même temps qu'Il les laisse espérer en Sa miséricorde : **﴿ Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Allah est Compatissant envers les serviteurs ﴾**, ceci afin qu'ils ne désespèrent pas de Sa grâce.

Al-Ḥasan Al-Baṣrî commenta en disant : « Et cela fait partie de Sa miséricorde envers eux que de les mettre en garde contre Lui-même. »[1330] D'autres ont dit que, par Sa miséricorde envers eux, Il souhaite les voir dans le droit chemin.

﴿ قُلۡ إِن كُنتُمۡ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِي يُحۡبِبۡكُمُ ٱللَّهُ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡ ذُنُوبَكُمۡۗ وَٱللَّهُ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ٣١ قُلۡ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَٱلرَّسُولَۖ فَإِن تَوَلَّوۡاْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلۡكَٰفِرِينَ ٣٢ ﴾

﴿ (31). Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. » (32). Dis : « Obéissez à Allah et au Messager. » Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles ! ﴾

L'amour d'Allah s'obtient en obéissant à Son Messager (V31-32)

Ce verset dénonce les gens qui prétendent aimer Allah, mais ne suivent pas la voie de Son Messager Muḥammad ﷺ ; leurs prétentions sont vaines, à moins qu'ils ne suivent la législation de Muḥammad ﷺ et le prennent pour modèle, tant sur les actes que sur les paroles.

[1329] S43 V38.
[1330] Aṭ-Ṭabarî (6/202).

Le Messager d'Allah ﷺ a en effet dit : « **Celui qui accomplit un acte qui n'est pas conforme à notre affaire (l'islam) verra son acte rejeté.** »[1331]

﴿ **Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors.** ﴾ Al-Ḥasan Al-Baṣrî et d'autres ont dit que ce verset a été révélé par Allah pour tester ceux qui prétendaient aimer Allah.[1332]

Allah ordonne donc aux croyants de Lui obéir ainsi qu'à Son Messager, ﴿ **et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles !** ﴾ Ce verset montre que se détourner de la voie tracée par le Prophète ﷺ est une forme de mécréance. Ceux qui se détournent n'obtiendront pas l'amour d'Allah, quand bien même ils prétendent L'aimer. Il faut donc suivre la voie du sceau des Prophètes, Muḥammad ﷺ, celui que les Messagers auraient dû suivre s'ils avaient vécu à son époque.

﴿ ۞ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَادَمَ وَنُوحًا وَءَالَ إِبْرَٰهِيمَ وَءَالَ عِمْرَٰنَ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٣٣﴾ ذُرِّيَّةًۢ بَعْضُهَا مِنۢ بَعْضٍ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٣٤﴾ ﴾

﴿ **(33). Certes, Allah a élu Âdam, Nûḥ, la famille d'Ibrâhîm et la famille de 'Imrân au-dessus de tout le monde, (34). en tant que descendants les uns des autres ; et Allah est Audient et Omniscient.** ﴾

Les élus d'Allah (V33-34)

Le Très-Haut cite ici ceux qu'Il a élus sur toutes les familles de la Terre. Il a cité Âdam, qu'Il a créé de terre, auquel Il a insufflé de Son esprit et devant lequel Il a ordonné aux anges de se prosterner. Il lui a enseigné les noms de toute chose et l'a installé au Paradis.

Puis, Allah mentionne le Prophète Nûḥ, qui fut le premier Messager envoyé aux hommes qui étaient tombés dans le culte des idoles. Nûḥ appela les siens sans relâche avant d'implorer Allah contre eux. Allah noya alors tous ceux qui s'étaient opposés à lui et laissa en vie ceux qui l'avaient suivi.

Ensuite, Allah élit la famille d'Ibrâhîm, de laquelle descend le sceau des Prophètes, Muḥammad ﷺ. Puis, Il élit la famille de 'Imrân, qui était le père de Maryam qui donna naissance à 'Îsâ. Et ce dernier descend lui aussi de la famille d'Ibrâhîm.

[1331] *Fatḥ Al-Bârî* (5/355).
[1332] Ibn Abî Ḥâtim (2/205).

﴿ إِذْ قَالَتِ ٱمْرَأَتُ عِمْرَٰنَ رَبِّ إِنِّى نَذَرْتُ لَكَ مَا فِى بَطْنِى مُحَرَّرًا فَتَقَبَّلْ مِنِّىٓ ۖ إِنَّكَ أَنتَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٥﴾ فَلَمَّا وَضَعَتْهَا قَالَتْ رَبِّ إِنِّى وَضَعْتُهَآ أُنثَىٰ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا وَضَعَتْ وَلَيْسَ ٱلذَّكَرُ كَٱلْأُنثَىٰ ۖ وَإِنِّى سَمَّيْتُهَا مَرْيَمَ وَإِنِّىٓ أُعِيذُهَا بِكَ وَذُرِّيَّتَهَا مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٣٦﴾ ﴾

﴿ (35). [Rappelle-toi] quand la femme de 'Imrân dit : « Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc de moi. C'est Toi certes l'Audient et l'Omniscient. » (36). Puis, lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : « Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille ! » Or Allah savait mieux de quoi elle avait accouché ! Le garçon n'est pas comme la fille. « Je l'ai nommée Maryam, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan le banni ! » ﴾

La naissance de Maryam (V35-36)

La femme de 'Imrân n'est autre que la mère de Maryam, qui portait le nom de Hanna Bint Fâqûdh. D'après Muhammad Ibn Ishâq, Hanna était stérile. Il raconte qu'en voyant un oiseau avec son oisillon, elle ressentit le désir d'enfanter et invoqua Allah qui l'exauça.

Après des rapports avec son époux, elle tomba enceinte et décida de consacrer cet enfant à l'adoration d'Allah et au service du temple d'Al-Aqsâ, à Jérusalem : ﴿ **« Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc de moi. C'est Toi certes l'Audient et l'Omniscient. »** ﴾ Et elle était alors ignorante du sexe de l'enfant.

﴿ **Puis, lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : « Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille ! » Or Allah savait mieux de quoi elle avait accouché ! Le garçon n'est pas comme la fille** ﴾, car le garçon est plus fort et peut davantage adorer Allah et assurer le service du temple.

﴿ **Je l'ai nommée Maryam** ﴾, ce verset montre qu'il est permis de nommer l'enfant le jour de sa naissance. Ceci fut autorisé aux communautés précédentes et confirmé par le Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il dit : **« Cette nuit, mon garçon est né et je lui ai donné le nom de mon père : Ibrâhîm. »**[1333]

[1333] *Fath Al-Bârî* (3/306), Muslim (4/1807).

On rapporte aussi qu'à la naissance de son petit frère, Anas Ibn Mâlik l'apporta au Messager d'Allah ﷺ alors qu'il venait de naître. Ce dernier lui frotta une datte mâchée sur le palais et le nomma 'Abdu-l-Lâh.[1334]

Puis, elle dit : ﴿ **...et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan le banni !** ﴾ Elle plaça sa fille sous la protection d'Allah afin qu'elle soit préservée de Satan, elle, ainsi que sa descendance à venir, c'est-à-dire, 'Îsâ, fils de Maryam.

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Tout nouveau-né parmi les Fils d'Âdam est touché par Satan à sa naissance et c'est ce qui explique le cri qu'il pousse, à l'exception de Maryam et son fils.** » Abû Hurayra ﷺ ajouta : « Lisez plutôt : ﴿ **et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre Satan le banni !** ﴾ »[1335]

﴿ فَتَقَبَّلَهَا رَبُّهَا بِقَبُولٍ حَسَنٍ وَأَنۢبَتَهَا نَبَاتًا حَسَنًا وَكَفَّلَهَا زَكَرِيَّا ۖ كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيۡهَا زَكَرِيَّا ٱلۡمِحۡرَابَ وَجَدَ عِندَهَا رِزۡقًا ۖ قَالَ يَٰمَرۡيَمُ أَنَّىٰ لَكِ هَٰذَا ۖ قَالَتۡ هُوَ مِنۡ عِندِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَرۡزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيۡرِ حِسَابٍ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴿ **(37). Son Seigneur l'agréa alors par Sa grâce et lui assura une belle croissance. Et Il en confia la garde à Zakariyyâ. Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit : « Ô Maryam, d'où te vient cette nourriture ? » Elle dit : « Cela me vient d'Allah ! Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter. »** ﴾

La croissance de Maryam et son mérite auprès d'Allah (V37)

Allah exauça ainsi la mère de Maryam et assura à celle-ci ﴿ **une belle croissance** ﴾, Il lui accorda une belle apparence et la gratifia de l'amour des gens et de la compagnie des pieux. Avec ceux-ci, elle apprit les bonnes manières et la religion.

﴿ **Et Il en confia la garde à Zakariyyâ** ﴾, afin qu'elle tire profit de son savoir et de ses œuvres pieuses. Certains, à l'instar d'Ibn Isḥâq ou d'Ibn Jarîr, ont dit que Zakariyyâ était le mari de sa tante maternelle, d'autres ont dit qu'il était le

---

[1334] *Fatḥ Al-Bârî* (9/501).
[1335] 'Abdu-r-Razzâq (1/119), *Fatḥ Al-Bârî* (8/60), Muslim (4/1838).

mari de sa sœur et ceci semble être confirmé par le hadith suivant : « **Et voilà Yahyâ et 'Îsâ, des cousins germains (par leurs mères).** »[1336]

Il se peut, ceci dit, que le terme « cousins » soit plus large ici et que l'avis d'Ibn Ishâq soit juste. Et Allah est le plus savant.

Le hadith indique que Maryam était gardée par sa tante maternelle. A ce propos, le Messager d'Allah ﷺ a dit, dans une autre narration : « **La tante maternelle est comme la mère.** »[1337]

Allah nous montre ensuite la dévotion de Maryam et les faveurs qu'Allah lui accorda dans l'oratoire : ﴿ **Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture.** ﴾ D'après Mujâhid, 'Ikrima, Sa'îd Ibn Jubayr, Abû Ash-Sha'thâ', Ibrâhîm An-Nakha'î, Ad-Dahhâk, Qatâda, Ar-Rabî' Ibn Anas, 'Atiyya Al-'Awfî et As-Suddî, il trouvait près d'elle des fruits d'été en plein hiver et des fruits d'hiver en plein été.[1338]

Voyant ceci près d'elle, Zakariyyâ lui disait : ﴿ **Ô Maryam, d'où te vient cette nourriture ?** ﴾, et elle lui répondait : ﴿ **Cela me vient d'Allah ! Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter.** ﴾

﴿ هُنَالِكَ دَعَا زَكَرِيَّا رَبَّهُۥ ۖ قَالَ رَبِّ هَبْ لِى مِن لَّدُنكَ ذُرِّيَّةً طَيِّبَةً ۖ إِنَّكَ سَمِيعُ ٱلدُّعَآءِ ﴿٣٨﴾
فَنَادَتْهُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَهُوَ قَآئِمٌ يُصَلِّى فِى ٱلْمِحْرَابِ أَنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكَ بِيَحْيَىٰ مُصَدِّقًۢا بِكَلِمَةٍ مِّنَ ٱللَّهِ
وَسَيِّدًا وَحَصُورًا وَنَبِيًّا مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٣٩﴾ قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِى غُلَٰمٌ وَقَدْ بَلَغَنِىَ ٱلْكِبَرُ
وَٱمْرَأَتِى عَاقِرٌ ۖ قَالَ كَذَٰلِكَ ٱللَّهُ يَفْعَلُ مَا يَشَآءُ ﴿٤٠﴾ قَالَ رَبِّ ٱجْعَل لِّىٓ ءَايَةً ۚ قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا
تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٍ إِلَّا رَمْزًا ۗ وَٱذْكُر رَّبَّكَ كَثِيرًا وَسَبِّحْ بِٱلْعَشِىِّ وَٱلْإِبْكَٰرِ ﴿٤١﴾ ﴾

﴿ **(38). Alors, Zakariyyâ implora son Seigneur, et dit : « Ô mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend la prière ! » (39). Alors, les anges l'appelèrent pendant que, debout, il priait dans le Sanctuaire : « Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yahyâ, confirmateur d'une parole d'Allah. Il sera un chef, un chaste, un Prophète du nombre des gens de bien. » (40). Il dit : « Ô mon Seigneur, comment aurais-je un garçon alors que la vieillesse m'a atteint et que ma femme est stérile ? » Il dit : « Il en est ainsi ! Allah fait ce qu'Il veut. » (41). « Seigneur, dit**

[1336] *Fath Al-Bârî* (6/539).
[1337] *Fath Al-Bârî* (7/571).
[1338] Ibn Abî Hâtim (2/227/229).

Zakariyyâ, donne-moi un signe. » - « Ton signe, dit Allah, c'est que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par geste. Invoque beaucoup ton Seigneur et, glorifie-Le, en fin et en début de journée ! »

L'invocation de Zakariyyâ et l'annonce de la naissance de Yaḥyâ (V38-41)

Constatant les bienfaits qu'Allah accordait à Maryam en lui faisant parvenir des fruits hors saison, Zakariyyâ désira un enfant. Ceci dit, il avait déjà atteint un certain âge et était faible, et son épouse était également âgée et, qui plus est, stérile.

Malgré cela, il invoqua secrètement son Seigneur en disant : ﴿ **« Ô mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend la prière ! »** ﴾

﴿ **Alors, les anges l'appelèrent pendant que, debout, il priait dans le Sanctuaire : « Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yaḥyâ, confirmateur d'une parole d'Allah. Il sera un chef, un chaste, un Prophète du nombre des gens de bien. »** ﴾ Alors qu'il priait dans son sanctuaire, qui est le lieu dans lequel il se retirait pour adorer Allah, les anges lui annoncèrent un fils qui naîtrait de lui.

D'après Qatâda, l'enfant fut nommé Yaḥyâ, qui signifie « il vit », car Allah le fit vivre dans la foi (en 'Îsâ).[1339]

Yaḥyâ est décrit comme ﴿ **confirmateur d'une parole d'Allah** ﴾, c'est-à-dire, selon de nombreux exégètes[1340], « qui crut en 'Îsâ, fils de Maryam ».

﴿ **Il sera un chef** ﴾, c'est-à-dire un sage, d'après Abû Al-'Âliya, Ar-Rabî' Ibn Anas, Qatâda et Sa'îd Ibn Jubayr.[1341] Ibn 'Abbâs, Aṯ-Thawrî et Aḍ-Ḍaḥḥâk ont expliqué que le terme « sayyid » désigne ici l'homme sage et pieux.[1342]

Sa'îd Ibn Al-Musayyab explique que le « sayyid » est le doué de science, le savant. Pour 'Aṭiyya, il s'agit de celui qui excelle tant au niveau du comportement que de la religion. 'Ikrima affirme que c'est l'homme qui sait maîtriser sa colère, Ibn Zayd dit que c'est le noble, et Mujâhid, celui qui est honoré par Allah.

[1339] Ibn Abî Ḥâtim (2/235).
[1340] Al-'Awfî, Al-Ḥasan, Qatâda, 'Ikrima, Abû Aṣh-Sha'thâ', As-Suddî, Ar-Rabî' Ibn Anas et Aḍ-Ḍaḥḥâk, entre autres. (Ibn Abî Ḥâtim 2/235-237).
[1341] Ibn Abî Ḥâtim (2/238).
[1342] Aṭ-Ṭabarî (6/375, 376).

﴿ **Un chaste** ﴾, il n'approchera pas les femmes de façon illicite et sera préservé des péchés et de la tentation. Toutefois, il pourra se marier et l'invocation de Zakariyyâ laisse à penser que Yahyâ aura lui-même une descendance : ﴿ **Ô mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance.** ﴾ Il semble qu'ici Zakariyyâ ait demandé à Allah un fils qui, lui-même, aura une descendance, et Allah est le plus savant.

﴿ **Un Prophète du nombre des gens de bien** ﴾, et ceci est une seconde bonne annonce de la part d'Allah ; Yahyâ sera Prophète.

Allah avait auparavant fait une double annonce à la mère de Mûsâ lorsqu'Il lui dit :

﴿ إِنَّا رَآدُّوهُ إِلَيْكِ وَجَاعِلُوهُ مِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿٧﴾ ﴾

﴿ **(...) Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager.** ﴾ [1343]

Zakariyyâ fut surpris de cette annonce, puisqu'il était un vieillard et que son épouse était stérile : ﴿ **« Ô mon Seigneur, comment aurais-je un garçon alors que la vieillesse m'a atteint et que ma femme est stérile ? »** ﴾, mais l'ange lui répondit : ﴿ **« Il en est ainsi ! Allah fait ce qu'Il veut. »** ﴾ Allah a tout pouvoir, et rien ne Lui est difficile.

﴿ **« Seigneur, dit Zakariyyâ, donne-moi un signe. »** ﴾, lui montrant qu'il aurait assurément un enfant. ﴿ **« Ton signe, dit Allah, c'est que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par geste. Invoque beaucoup ton Seigneur et, glorifie-Le, en fin et en début de journée ! »** ﴾ C'est-à-dire qu'il ne parviendra pas à parler, sans être malade. Puis, Allah lui ordonne d'évoquer et d'invoquer abondamment durant cette période.

Nous reviendrons, si Allah le veut, sur cette histoire dans l'exégèse de la sourate Maryam.

﴿ وَإِذْ قَالَتِ الْمَلَائِكَةُ يَا مَرْيَمُ إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَاكِ وَطَهَّرَكِ وَاصْطَفَاكِ عَلَىٰ نِسَاءِ الْعَالَمِينَ ﴿٤٢﴾ يَا مَرْيَمُ اقْنُتِي لِرَبِّكِ وَاسْجُدِي وَارْكَعِي مَعَ الرَّاكِعِينَ ﴿٤٣﴾ ذَٰلِكَ مِنْ أَنبَاءِ الْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۚ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يُلْقُونَ أَقْلَامَهُمْ أَيُّهُمْ يَكْفُلُ مَرْيَمَ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ ﴿٤٤﴾ ﴾

[1343] S28 V7.

﴿ (42). [Rappelle-toi] quand les anges dirent : « Ô Maryam, certes Allah t'a élue et purifiée et Il t'a choisie parmi les femmes des mondes. (43). Ô Maryam, obéis à ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent ! » (44). Ce sont là des nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Maryam ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient ! ﴾

Maryam est meilleure que les femmes de son époque (V42-44)

Allah nous cite ici les propos qu'Il a ordonnés aux anges de dire à Maryam, l'informant qu'Allah l'avait élue. Il l'avait en effet choisie pour sa piété et son ascétisme ainsi que ses nobles caractères. Il l'a ainsi préservée de toute impureté et influence satanique. Il l'a choisie parmi toutes les autres femmes du monde.

'Alî Ibn Abî Tâlib ﷺ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : **« La meilleure des femmes [de son époque] fut Maryam, fille de 'Imrân et la meilleure des femmes [de notre époque] est Khadîja, fille de Khuwaylid. »**[1344]

D'après Abû Mûsâ Al-Ash'arî, le Prophète ﷺ a dit aussi : **« De nombreux hommes ont atteint la perfection**[1345]**, quant aux femmes, seules l'ont atteint Maryam, fille de 'Imrân et Âsiya, femme de Pharaon. »**[1346]

Dans la version d'Al-Bukhârî, on trouve cet ajout : **« Et la supériorité de 'Â'isha sur les autres femmes est semblable à celle du tharîd**[1347] **sur les autres mets. »**[1348]

Les anges donnèrent ensuite l'ordre à Maryam d'être assidue dans l'adoration d'Allah : ﴿ **« ...Ô Maryam, obéis à ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent ! »** ﴾

Et certes Allah allait l'éprouver par la naissance de son fils sans père, mais cette épreuve allait l'élever ici-bas et dans l'au-delà.

Le verbe « uqnutî » (اقْنُتِي) désigne l'obéissance et la soumission avec humilité. C'est un terme qu'Allah a également utilisé dans le verset suivant :

[1344] *Tuhfat Al-Ahwadhî* (10/388), *Fath Al-Bârî* (6/542) et Muslim (4/1886).

[1345] Il s'agit d'une perfection relative, et non de la perfection divine. NDT

[1346] At-Tabarî (6/397), *Fath Al-Bârî* (6/543), Muslim (4/1886), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (5/563), An-Nasâ'î (5/93) et Ibn Mâjah (2/1091)

[1347] Il s'agit d'un plat très prisé à l'époque, composé de morceaux de pain trempés dans le bouillon.

[1348] *Fath Al-Bârî* (7/133).

﴿ بَل لَّهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ كُلٌّ لَّهُۥ قَٰنِتُونَ ﴿١١٦﴾ ﴾

﴿ (...) C'est Lui le Maître des cieux et de la Terre et c'est devant Lui que tous s'inclinent ! ﴾ [1349]

Puis, Allah S'adresse à Son Messager : **﴿ Ce sont là des nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Maryam ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient ! ﴾** - « Ô Muḥammad, tu n'étais pas présent quand ceci eut lieu, mais Allah t'en informe pour que tu sois au courant comme si tu en avais été témoin. » En effet, ils tirèrent au sort pour savoir qui aurait la charge de Maryam, car chacun désirait la récompense d'Allah en devenant le tuteur de celle-ci.

Ibn Jarîr raconte, d'après 'Ikrima, que la mère de Maryam apporta celle-ci aux descendants d'Al-Kâhin, fils de Hârûn, frère de Mûsâ, car à l'époque ceux-ci avaient la charge du Temple de Jérusalem. Ceux-ci et Zakariyyâ, en tant qu'époux de la tante maternelle de Maryam, s'en disputèrent la charge, et le tirage au sort désigna finalement Zakariyyâ.[1350]

'Ikrima, As-Suddî, Qatâda, Ar-Rabî' Ibn Anas et d'autres[1351] indiquent qu'ils jetèrent leurs calames dans le Jourdain et que tous dérivèrent, sauf celui de Zakariyyâ qui demeura figé, ou qui remonta le courant, d'après certaines versions. Zakariyyâ était alors un chef et un Prophète.

﴿ إِذْ قَالَتِ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَٰمَرْيَمُ إِنَّ ٱللَّهَ يُبَشِّرُكِ بِكَلِمَةٍ مِّنْهُ ٱسْمُهُ ٱلْمَسِيحُ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ وَجِيهًا فِي ٱلدُّنْيَا وَٱلْءَاخِرَةِ وَمِنَ ٱلْمُقَرَّبِينَ ﴿٤٥﴾ وَيُكَلِّمُ ٱلنَّاسَ فِي ٱلْمَهْدِ وَكَهْلًا وَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٤٦﴾ قَالَتْ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي وَلَدٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِي بَشَرٌ ۖ قَالَ كَذَٰلِكِ ٱللَّهُ يَخْلُقُ مَا يَشَآءُ ۚ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ (45). [Rappelle-toi] quand les anges dirent : « Ô Maryam, voilà qu'Allah t'annonce un Verbe émanant de Lui, son nom sera "Al-Masîḥ 'Îsâ fils de Maryam", illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. » (46). Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr, et il sera du nombre des gens de bien. (47). Elle dit : « Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a jamais touchée ? » -

---

[1349] S2 V116.

[1350] Ibn Jarîr (6/351).

[1351] Ibn Abî Ḥâtim (2/266/268).

« C'est ainsi ! », dit-Il. Allah crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il lui dit seulement : « Sois ! » et elle est aussitôt. »

L'annonce de la naissance de 'Îsâ (V45)

Les anges font à Maryam l'annonce de la naissance de son fils, qui sera honoré et de noble rang : ﴿ **Ô Maryam, voilà qu'Allah t'annonce un Verbe émanant de Lui, son nom sera "Al-Masîh 'Îsâ fils de Maryam", illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. »** ﴾

﴿ **Un Verbe émanant de Lui** ﴾, c'est-à-dire que sa naissance aura lieu par la simple parole d'Allah : « Sois ! ».

﴿ **"Al-Masîh 'Îsâ fils de Maryam"** ﴾, il est appelé ainsi (الْمَسِيحُ), car lorsqu'il touchait un malade de sa main, celui-ci guérissait par la volonté d'Allah. Le verbe « masaha » (مسح) signifie en effet « toucher ».

Il est appelé « fils de Maryam », car il est né sans père.

Il est ﴿ **illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah** ﴾, il jouissait d'un rang élevé auprès d'Allah, qui lui révéla le Livre et dans l'au-delà, il bénéficiera du droit à l'intercession en faveur de ceux pour lesquels Allah lui aura autorisé d'intercéder.

'Îsâ parle alors qu'il est au berceau (V46)

﴿ **Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr** ﴾, c'est-à-dire qu'il appellera les gens à adorer Allah, petit, en représentant un signe d'Allah par sa faculté à parler en étant nouveau-né, et adulte, en leur prêchant le message d'Allah.

Abû Hurayra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Aucun nouveau-né n'a parlé, sauf 'Îsâ et le compagnon de Jurayj. »**[1352]

Il rapporte également cette parole du Prophète ﷺ : **« Nul n'a parlé au berceau, sauf trois : 'Îsâ, un nourrisson à l'époque de Jurayj et un autre nouveau-né. »**[1353]

﴿ **Il sera du nombre des gens de bien** ﴾, tant en actes qu'en paroles.

'Îsâ fut créé sans père (V47)

A l'annonce de la nouvelle de la naissance prochaine de son fils, Maryam dit : ﴿ **« Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne**

[1352] Ibn Abî Hâtim (2/272, 273).
[1353] Ibn Abî Hâtim (2/272), Al-Bukhârî (3436), Muslim (2550).

m'a jamais touchée ? » ﴾ En effet, elle n'était pas mariée et elle n'était pas non plus une femme de mauvaises mœurs.

L'ange lui transmit la réponse d'Allah : ﴿ **« C'est ainsi ! » dit-Il. Allah crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il lui dit seulement : « Sois ! » et elle est aussitôt.** ﴾

Le pouvoir d'Allah est absolu, Allah crée ce qu'Il veut, et le verbe « créer » est utilisé ici afin qu'il n'y ait nul doute quant au fait que 'Îsâ est bien une créature d'Allah.

Un ordre d'Allah suffit à faire exister la chose. Il dit par ailleurs :

﴿ وَمَآ أَمْرُنَآ إِلَّا وَٰحِدَةٌ كَلَمْحٍۭ بِٱلْبَصَرِ ﴿٥٠﴾ ﴾

﴿ **Et Notre ordre est une seule [parole], [prompt] comme un clin d'œil.** ﴾ [1354]

﴿ وَيُعَلِّمُهُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَٱلتَّوْرَىٰةَ وَٱلْإِنجِيلَ ﴿٤٨﴾ وَرَسُولًا إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَنِّى قَدْ
جِئْتُكُم بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ ۖ أَنِّىٓ أَخْلُقُ لَكُم مِّنَ ٱلطِّينِ كَهَيْـَٔةِ ٱلطَّيْرِ فَأَنفُخُ فِيهِ فَيَكُونُ
طَيْرًۢا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۖ وَأُبْرِئُ ٱلْأَكْمَهَ وَٱلْأَبْرَصَ وَأُحْىِ ٱلْمَوْتَىٰ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۖ وَأُنَبِّئُكُم بِمَا تَأْكُلُونَ وَمَا
تَدَّخِرُونَ فِى بُيُوتِكُمْ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَةً لَّكُمْ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿٤٩﴾ وَمُصَدِّقًا لِّمَا بَيْنَ يَدَىَّ
مِنَ ٱلتَّوْرَىٰةِ وَلِأُحِلَّ لَكُم بَعْضَ ٱلَّذِى حُرِّمَ عَلَيْكُمْ ۚ وَجِئْتُكُم بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّكُمْ ۖ فَٱتَّقُوا۟
ٱللَّهَ وَأَطِيعُونِ ﴿٥٠﴾ إِنَّ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۗ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٥١﴾ ﴾

﴿ **(48). Et [Allah] lui enseignera l'écriture, la sagesse, la Thora et l'Evangile, (49). et Il sera le Messager aux Enfants d'Israâ'îl, [et leur dira] : « En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je façonne la glaise pour lui donner la forme d'un oiseau, puis je souffle dedans et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons. Voilà bien là un signe, pour vous, si vous êtes croyants ! (50). Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit. Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. (51). Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc ; voilà le chemin droit ! »** ﴾

[1354] S54 V50.